

La Voix du Bourg

Retrouvez toute l'actu sur



L'événement de ce début d'année 2016

MAÎTRE GIMS EN SHOWCASE À SAMER !



VILLE DE
Samer

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VOEUX

Les derniers voeux en Boulonnais

Le dimanche 31 janvier dernier, la population et les partenaires de la ville s'étaient pressés à la salle polyvalente pour participer à la présentation des voeux, l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, mais aussi de se projeter dans 2016.

Tradition oblige, c'est tout d'abord Christophe Douchain, 1^{er} Adjoint, qui a pris la parole pour adresser à tous et au nom du Conseil Municipal, ses meilleurs voeux pour l'année qui commence. Il est également revenu sur les principales réalisations de 2015.

"Nous commencerons notre rétrospective par les principaux travaux réalisés l'an passé :

Aux écoles :

> Acquisition d'un terrain rue du Breuil, jouxtant notre école élémentaire, dans la perspective d'une augmentation du nombre de classes, mais aussi pour nos centres de loisirs, avec la création d'un passage piétons entre cette rue du Breuil et l'école.

> 2015 a vu la création de 3 classes, une en maternelle, deux en élémentaire, dont une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, une classe qui regroupe des élèves présentant des troubles divers (12 élèves cette année à Samer).

Ces créations ont donné lieu à quelques aménagements, réalisés par nos employés communaux, et à l'achat de mobilier et matériel supplémentaire.

> A l'école élémentaire, la réfection de la toiture du bureau du directeur a été réalisée par nos services également.

> Toujours dans le but de faciliter et sécuriser les déplacements des piétons, et plus particulièrement ceux de nos jeunes, nous avons réalisé une liaison douce (chemin piétonnier) entre le collège et le terrain Jean Basilien route de Longuerecques.

Les bâtiments communaux :

> Extension des ateliers communaux et aménagement d'un local pour y stocker le matériel du service jeunesse.

> Remise en état de la toiture du château Revel

> Mise aux normes de la cuisine de la salle de restauration, avec du nouveau mobilier respectant la réglementation.

> Un chantier de taille a démarré, celui de la construction et de l'aménagement, toujours en cours, de la nouvelle salle jouxtant la mairie, qui va nous permettre de disposer d'une structure accessible à tous, dans le cadre de la mise aux normes des établissements recevant du public ; ensemble largement financé par diverses subventions.

> Aménagement de 2 bâtiments à l'ancienne friche Conté pour les restos du cœur et le Secours Catholique.

> Plantations autour de cette salle polyvalente, qui accueille de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Les sports :

> A la salle Bernard Lemanski, création d'un nouveau bâtiment pour stocker du matériel et aménagements des salles annexes pour accueillir dans les meilleures conditions les adhérents, toujours plus nombreux, de nos 54 associations.

> A la salle Le Trion, le terrain de basket a été retracé pour correspondre à la nouvelle réglementation entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2015.

> Les terrains de pétanque ont été, eux aussi, aménagés.

La voirie :

> A la future résidence du Parc, les travaux d'aménagement du site se sont poursuivis, en ce qui concerne notamment la viabilisation et la voie d'accès, qui permettra aussi de desservir le parking de la salle Lemanski, point d'arrivée des bus scolaires, ce qui va désengorger le centre-ville, pour le moment saturé aux heures de pointe.

> Les dalles du parking de la place de l'Abbaye ont été remplacées.

Divers :

> Achat et installation de nouvelles caméras, qui nous permettent d'élucider les actes d'incivilité, et d'exiger des auteurs réparation et dédommagements.

> Achat d'un 2^{ème} véhicule de police municipale.

> Restauration d'un plâtre au musée Cazin.

> Mise en place d'une aide au permis de conduire, avec en contrepartie, un engagement citoyen auprès de la commune ou d'une association, ce qui a permis à 5 jeunes d'obtenir leur examen.

> Edition d'un nouveau plan de la ville, bien utile pour les nouveaux samériens, les plus anciens aussi, et les touristes.

> Concernant les logements, les 20 nouveaux locataires de la résidence de la Source (étang) prennent officiellement possession des lieux et notamment des séniors qui voulaient se rapprocher du centre.

Nous recevons toujours beaucoup de demandes de logement, de nos samériens, de personnes extérieures aussi, signe que notre commune est attractive, c'est pourquoi nous continuons notre politique raisonnée de développement du logement locatif et en accession à la propriété."

Revenons maintenant sur les principales manifestations de 2015, en partenariat avec le comité des fêtes et de la culture :

"> Nous avons accueilli dans cette salle 3 salons qui ont connu, chacun, un vif succès :

Le désormais traditionnel salon de la caricature, 18^{ème} du nom, sous le regard bienveillant de Robert Justin (que l'on ne présente plus), avec un hommage particulier aux dessinateurs de Charlie Hebdo, où près de 300 personnes sont venues se faire tirer le portrait, associé pour l'occasion au festival du rire, avec la venue remarquée d'Olivier Lejeune, célèbre humoriste.

Le salon du chat, une première dans notre commune, qui a réuni une trentaine de races, et attiré près de 1000 personnes.

Le 3^{ème}, organisé par l'association Samer Loisirs pour Tous, et plus particulièrement par Monsieur Eric Quéva, président de la section modélisme, le salon du modélisme, le 1^{er} lui aussi, avec 30 exposants, à la fois passionnés et artistes, tant les réalisations débordent d'ingéniosité, d'originalité et de précisions.

> La ducasse du mois de mai, sa fête foraine et ses défilés, et la renommée fête des fraises et ses festivités diverses (randonnée cyclo, course pédestre...), l'incontournable rendez-vous dans la région, qui attire toujours beaucoup de monde, avec, selon les membres du jury, un très beau concours, des fruits d'une très grande qualité, en quantité aussi, ce qui a permis de satisfaire tous les visiteurs présents.

> Le téléthon, organisé par Jean Michel Martel et ses fidèles bénévoles, a permis de récolter près de 7000 €, une somme supérieure à 2014, avec la participation de quelques associations qui ont su se mobiliser et des commerçants, avec le spectacle et la remise du chèque à la MAS.

> Nous n'oublions pas nos plus jeunes et nos aînés, en proposant aux 1ers des spectacles de fin d'année et de Noël, et pour les seconds, le traditionnel repas du mois de mai, les colis de fin d'année et autres pièces de théâtre.

> Une mention particulière à nos musiciens, dont l'école de musique et ses 14 professeurs, tous diplômés des Conservatoires de musique, placés sous la direction de Sébastien Pont et Philippe Botte, qui accueille environ 200 élèves, un nombre en augmentation continue, preuve de la qualité de l'enseignement dispensé dans des disciplines très diverses, et véritable vivier pour alimenter l'orchestre d'harmonie, qui compte pas moins de 51 membres et dont les prestations (concerts de printemps, d'automne, sainte Cécile...) sont remarquées et remarquables.

> L'un des événements majeurs de 2015, qui a demandé une année complète de préparation aux organisateurs, les membres de l'ASA du Détroit, mais aussi et surtout nos locaux que nous voudrions remercier ici particulièrement, à savoir nos 2 élus, Pascal Bally et Alain Louvet, les responsables de l'ACCO, Sidonie et Philippe Sergent (président), Julien Gressier (vice-président), et tous les bénévoles qui ont participé à l'événement : la finale de la coupe de France des rallyes, qui fut un véritable succès, à plus d'un titre : le spectacle sur les routes glissantes de la communauté de communes qui a attiré une foule nombreuse pendant cette semaine, le beau classement des équipages régionaux, la sécurité qui fut pleinement assurée, l'aspect commercial (l'aubaine pour les hébergeurs et les commerçants), sans oublier le village des comités régionaux, qui rassemble les savoir-faire culinaires et touristiques des régions représentées, toute une histoire ce village des comités.

Merci à vous pour avoir contribué à faire connaître notre commune et notre beau territoire, certes sous la pluie pendant les épreuves, mais avec un beau soleil le dimanche pour la remise des trophées."

VILLE DE SAMER

Monsieur Claude Bailly

Maire de Samer
Vice-Président de la Communauté de
Communes de Desvres-Samer

vous présente ses meilleurs vœux
et vous souhaite de passer une

MERVEILLEUSE
Année
Deux Mille Seize

Cérémonie de présentation des vœux – 31 janvier 2016

C'est ensuite Claude Bailly, Maire, qui prit la parole pour nous parler des perspectives de 2016.

"Les propos tenus par les élus ou Présidents d'associations, lors des vœux, ont tous fait référence aux événements tragiques de janvier et novembre 2015, je n'y reviendrais pas mais ayons ensemble une pensée pour toutes ces familles endeuillées. « Vive la paix ».

Je tiens à remercier tous les enseignants de toutes les écoles de la commune, ceux du collège le Trion, ceux de l'école de musique, ceux de la Maison Familiale et Rurale pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Bravo au service jeunesse qui occupe nos jeunes pendant les vacances scolaires et qui gère également les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : pour les accueils de loisirs : 353 enfants ont été accueillis en maternel,

732 en élémentaire, et 81 ados. 149 animateurs ont été embauchés pour 1166 enfants inscrits.

Pour les TAP : 201 enfants sont inscrits, 41 % des élèves scolarisés en école maternelle et 38 % des élèves scolarisés en école primaire.

Merci à Pascal Billet, Directeur du service jeunesse et à Yanick Carlu, Adjoint à l'enseignement, et au service jeunesse.

Au niveau de l'emploi :

BIC-CONTÉ a prévu la construction de plusieurs nouveaux bâtiments à proximité du site existant entre la rue de Carly et l'avenue Henri Mory sur un terrain qui leur appartient. Cette construction devrait permettre le maintien de l'emploi et de cette entreprise dans notre Boulonnais.

SPÉCITUBES étudie elle-aussi un projet d'extension rue de Neufchâtel.

Des travaux d'importance sont prévus également pour :

- L'extension de la zone du Pont d'Etienfort où 5 parcelles sont déjà réservées sur les 10 prévues

- Le projet de la Maison du Cheval Boulonnais à la ferme de la Suze

Tous ces travaux sont réalisés sous la houlette de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Au niveau du logement :

Seront livrés en 2016 les résidences suivantes :

- la résidence de la Source, près du collège, en cours de livraison, il s'agit de la 1^{ère} résidence avec ascenseur à Samer

- la résidence Eugène Chigot, l'éco-quartier, les livraisons sont programmées à la fin du 1er semestre 2016

- la résidence du Vernicourt, l'ancienne gendarmerie, les livraisons sont prévues en décembre 2016

- la résidence Yves Dorée, avenue Charles de Gaulle, les livraisons sont programmées en juin 2016

- la résidence des Peupliers, rue de Carly, en cours de réalisation, les livraisons sont prévues en 2017, il s'agit de logement en accession sociale à la propriété

- la résidence du Parc, le permis est en cours d'instruction

Les travaux prévus en 2016 :

- Réfection du clocher de l'église avec la protection des vitraux

- Mise en route de la campagne de travaux d'accessibilité pour l'ensemble des bâtiments communaux

- Réalisation de 2 parkings publics : rue de Neufchâtel et allée Jean Bardol

- Effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public face à la résidence du Vernicourt (ancienne gendarmerie)

- Accès direct au collège le Trion depuis la rue de Desvres avec la réalisation d'un parking à proximité de la salle Lemanski pour les bus scolaires (c'était une promesse électorale)

Un satisfecit :

La mise en place immédiate du portail citoyen qui permettra les réservations et le paiement en ligne de la cantine et de la garderie (encore une promesse électorale tenue).

Des remerciements :

- A tous les salariés de notre commune, titulaires, contractuels et en CDD, ils sont 82.

- Aux élus qui m'aident pour le développement de la commune, nous sommes 27, 24,5 dans la majorité et 2 dans l'opposition souvent constructive.

- Au monde associatif et à tous les Présidents d'association que je salue ainsi que leurs nombreux bénévoles."

INFORMATIONS

ABOIEMENTS DE CHIENS : UNE VRAIE NUISANCE SONORE



Régulièrement, le service de Police Municipale reçoit des plaintes d'administrés subissant les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs de chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels constituent **un trouble anormal et une nuisance pour le voisinage**. C'est pourquoi, il nous semble utile de vous rappeler que les bruits de voisinage sont réglementés par le Code de la Santé Publique.

Conformément à l'article R. 1334-31, les aboiements de chien ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. L'infraction au présent article peut à tout moment être mis en évidence **par un simple constat auditif d'un agent assermenté visé par la Loi Bruit**.

L'amende pénale qui peut en résulter, relève **des contraventions de 3^{ème} classe**, pouvant aller jusqu'à **450 €** conformément à l'article R. 1337-7 du Code de la Santé Publique, ou d'une **amende forfaitaire de 68 €**.

C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires de chiens de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute gêne sonore.

La Police Municipale

RECRUESCENCE DES VOLS D'ARMES DE CHASSE

La gendarmerie appelle les chasseurs à la plus grande vigilance en raison de la recrudescence des cambriolages, notamment des vols de fusils et autres carabines de chasse ces dernières semaines.

Ces armes ne sont pas à déclarer. Mais, par mesure de sécurité, les personnes qui en sont propriétaires peuvent se faire connaître à la Police Municipale afin d'établir un registre.

EN CAS DE NEIGE, UN ARRÊTÉ MUNICIPAL FAIT APPEL À VOTRE CIVISME



En cas de neige, un arrêté municipal prévoit que les habitants déneigent les trottoirs aux abords de leur habitation. Il vous est donc demandé de bien vouloir pousser la neige en tas aux abords du caniveau ou contre votre façade afin que les trottoirs restent accessibles aux piétons.

De même, les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs habitations, chacun au droit de sa façade ou de son terrain. Merci de votre coopération.

PÔLE EMPLOI : DE NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 11 janvier dernier, votre agence Pôle Emploi vous accueille :

-sans rendez-vous : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 9h00 à 12h00

-avec rendez-vous : du lundi au jeudi de 12h45 à 16h30

LES TROTTOIRS, C'EST POUR LES PIÉTONS !



Du point de vue du Code de la route (article R.417-10) le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2^{ème} classe (35€). Et lorsque le propriétaire est absent ou refuse d'enlever sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT!

50 kg
De déchets verts brûlés émettent autant de particules que **9 800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, **37 900 km** pour une voiture essence.

Info Gendarmerie

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les bonnes habitudes en cas d'absence

N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps. Transférez plutôt vos appels sur votre mobile.

Prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

Entretenez la végétation afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

Faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie.

Rangez outils, échelles et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale ou à la police municipale.

Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonflage..)

Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet..)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseurs d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

Deux nouvelles activités à la piscine intercommunale

DOUCE ET BIENFAISANTE, LA MARCHÉ AQUATIQUE



Nouveau concept inspiré du long-côte, très en vogue en bord de mer, cette activité permet de travailler l'endurance en douceur dans une eau à 30°, sur un fond musical inspiré de la nature. Les participants se promènent dans l'eau en exécutant simultanément une mouvement de jambe et un mouvement de bras à l'aide ou non de petites pagaies.

Marché aquatique : cours de 45 minutes sur réservation au 03 21 91 63 08. Le jeudi à 16h45 en période scolaire. 7,40 € la séance.

TONIQUE, L'AQUATRaining !



Dynamique et ultra complète, l'aquatraining réunit plusieurs activités. "Chaque atelier est composé d'exercices intenses de courte durée avec changements réguliers toutes les 3 à 5 minutes", soulignent Jean-Thomas et Johann, maîtres-nageurs. Pour faire travailler toutes les parties du corps et se tenir en forme, les différents ateliers se composent d'aquatrampline, d'aquastep, d'aquabike, Une activité vraiment complète !

Aquatraining : cours de 40 minutes sur réservation. 2 créneaux : le vendredi à 12h10 et à 13h00 en période scolaire.

TRAVAUX

PÉTANQUE

Agrandissement des terrains de la rue Ferdinand Farjon



LEMANSKI

Aménagement d'un parking pour les bus desservant le collège



ÉCO QUARTIER

Avancement des travaux



LONGUERECQUES

Aménagement d'une liaison douce



SALLE LEMANSKI

Elagage des arbres



RÉSIDENCE DE LA SOURCE

Fin des travaux



RÉSIDENCE YVES DORÉE

Avancement des travaux



ÉCOLE COUSTÈS

Remplacement d'une toiture



LE VERNICOURT

Avancement des travaux



Aménagement de l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire



SALLE LEMANSKI

Remplacement de l'éclairage (LED)



SERVICES TECHNIQUES

Remise en état d'un camion



MUSÉE

Installation de caméras



MAIRIE

Extension : création d'une salle de conseil municipal et de réception, accessible aux personnes à mobilité réduite



VIE COMMUNALE

PERSONNEL COMMUNAL

Philippe BOTTE et Jean-Michel SORET mis à l'honneur pour 35 années au service de la commune

Philippe Botte est entré en juin 1980 au service de la mairie, en tant qu'agent de bureau dactylographe dans le bureau du secrétaire général. Il obtiendra en 1982 le concours de secrétaire de mairie et sera nommé secrétaire général de mairie en 1987, en remplacement de M. Henri Vasseur, parti à la retraite.

Jean-Michel Soret est recruté en 1982 à un poste d'agent de bureau dactylographe contractuel au service de la Mairie, puis nommé agent de bureau en 1984. Ces dernières années, il lui a été confié tout particulièrement l'informatisation complète des élections, de la population et du cimetière.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Remise de la médaille militaire à Camille SERIN



Les élus, la population et les enfants des écoles rassemblés



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Pluie de diplômes pour les travailleurs samériens



Argent (20 ans) : M. Claude BOUTILLIER - Mme Catherine DUCROCQ - Mme Sophie HAUDIQUET - M. Mickaël LIVINGSTON - M. Christophe PREUVOST

Vermeil (30 ans) : M. Claude BOUTILLIER - Mme Sophie HAUDIQUET - M. Jean-Marc MACHURE - M. Marc SART

Or (35 ans) : M. Jean-Michel MARTEL - M. Roland MERLOT - M. Alain SORET - M. Dominique TENTILLIER

Grand Or (40 ans) : M. Jean-Louis SIAME - M. Jean-François ROUTIER - M. Patrick SORET

Vernissage du Musée Cazin



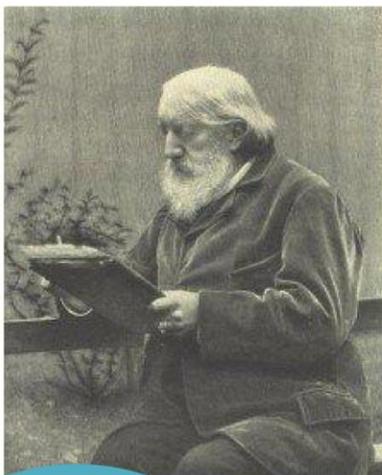
Après plusieurs mois de collaboration avec le Conseil Général et la Direction des Affaires Culturelles, la ville de Samer propose en son Musée une nouvelle présentation des œuvres du peintre Jean Charles Cazin et de ses proches.

Pour des raisons de conservation et de sécurité, les nombreux dessins, gravures, pastels appartenant à Samer depuis des décennies ont dû être mis à l'abri. D'autres venant de collections privées ont été momentanément installés dans le cadre d'une exposition temporaire qui devrait intéresser aussi élèves et collégiens samériens.



Le 15 octobre 2015, Monsieur le Maire en la présence de M Prudhomme, Président de la Communauté des Communes, réunissait quelques dizaines de personnes pour le vernissage de cette nouvelle exposition montrant aussi les acquisitions faites ces dernières années.

Un grand bas relief en plâtre, daté de 1901 et exécuté par Marie Cazin, épouse de l'artiste, sera installé au Musée début 2016.



Né à Samer au Hameau de Letoquoi en 1841, peintre et céramiste internationalement reconnu, Jean Charles Cazin est et s'installe mieux encore dans notre patrimoine et notre histoire samérienne.

La propriété de Letoquoi dite les Bengalis, est restée chez les Cazin jusqu'au décès de Marie en 1924.

ENSEIGNEMENT

Les élèves de l'école Coustès visitent le musée Cazin



Les élèves de CE2 – CM1 – CM2 de l'école Coustès se sont succédés au Musée de Samer pour découvrir le peintre Jean Charles Cazin et l'histoire de sa famille. Ce fut une journée bien animée, remplie de questions et de notes prises pour le retour à l'école.

Peut-être que cette première visite guidée suscitera d'autres idées et rencontres avec notre histoire samérienne ?

Bravo à tous ces jeunes et à leurs enseignants pour leur enthousiasme

PERSONNEL COMMUNAL

Bonne et longue retraite à Joëlle CARIOU et Carlos CARVALHO



Joëlle CARIOU est arrivée en mairie en 2000 et pendant 15 ans, elle a oeuvré, pour la commune, par l'entretien des locaux, la location de la salle des fêtes et le service des vins d'honneur.

Carlos CARVALHO est arrivé, lui, en 2008. Durant ces 7 années, il a beaucoup oeuvré pour les écoles (fabrication d'étagères, etc...). Il était devenu, en quelque sorte, l'homme à tout faire de nos services techniques.

SPORT

Très belle réussite du Cross de la biche millésime 2015



HOMMAGE

Une minute de silence observée en hommage aux victimes des attentats



COLIS DES AÎNÉS

Elus et bénévoles ont joué les Père Noël



Pour les fêtes de fin d'année, les élus, le personnel de la commune et les bénévoles d'associations s'organisent afin que les aînés reçoivent leur colis de Noël dans une ambiance des plus sympathiques.

La distribution des colis gourmands aux aînés a eu lieu samedi 19 décembre 2015, à la salle polyvalente. Ce sont, au total, 622 colis et 14 colis supplémentaires pour les aînés placés en maison de retraite qui ont été distribués. Chacun contenant un ou deux repas de fête, selon qu'il est destiné à une personne seule ou à un couple, tous inscrits sur les listes électorales.

À cette occasion, tout le monde a pu échanger autour d'un café ou d'un jus de fruit.

« Je tenais remercier encore une fois tous les bénévoles d'associations ainsi que le personnel municipal pour l'aide très précieuse qu'ils nous ont apportée. Egalement un GRAND merci aux 600 personnes qui se sont déplacées en une seule journée », nous confie Annick Pochet, adjointe aux aînés.

COLIS DES AÎNÉS

Plantation de l'arbre de la paix dans le cadre du nouveau lotissement du Clos de la Source



ECO QUARTIER

Le député Frédéric Cuvillier en visite



TRADITION

La route du poisson 2015 démarre à Samer



L'APCB et l'équipe des Traits du Nord ont tenu leur camp de base à la Ferme de la Suze. Le 18 septembre 2015.

Dans la soirée, un défilé a été prévu.

Le lendemain, départ de Samer à 7h30. Ils sont passés par Neufchâtel-Hardelot, Etaples Berck s/ Mer, Quend, Rue, Le Crotoy, pour finir leur route à Saint Valery sur Somme.

CANTINE DES MATERNELS

Les enfants ont fêté Noël



Le jeudi 17 décembre 2015, à la cantine maternelle, les enfants ont fêté Noël avec un repas de fête pour faire plaisir au plus grand nombre ! Au menu, ce jour-là : mousse de canard et condiments, sauté de chapon et sa sauce champignons accompagné d'un trio de légumes à l'étuvée et de pommes dauphines. En dessert un délice au chocolat et sa crème anglaise ainsi qu'un Père Noël en chocolat.

Puis, le vendredi 18 décembre, dernier jour d'école avant le passage du très attendu Père Noël, l'équipe pédagogique s'est beaucoup investie, allant jusqu'à décorer eux-mêmes le restaurant sur le thème de Noël.

Ainsi, à peine installés à table, les enfants ont vu surgir une équipe de bonnets rouges souriante. Petits et grands ont apprécié l'ambiance de Noël, renforcée par de la musique, de la magie. Les animateurs s'en sont donnés à cœur joie, offrant même quelques petites scénettes théâtrales.

Maxime MARCOURT

MARCHE DE NOEL

La magie de Noël a opéré



L'événement est traditionnellement organisé place de l'Abbaye et salle des Fêtes le dernier dimanche avant Noël par le Comité des Fêtes de SAMER avec le concours de la municipalité.

Cette année, de nombreuses autres manifestations de même nature étaient organisées simultanément (ex : marchés de Noël de BOULOGNE SUR MER et DESVRES, Parade de Noël au TOUQUET)

Malgré tout, le public était au rendez-vous avec un pic d'affluence constaté à l'heure du défilé du Père Noël

30 exposants étaient présents proposant à la vente créations artisanales (décorations de Noël, compositions florales, bijoux...), parfums, produits alimentaires (fromages, pain d'épices, tartes, friterie, crêperie, gaufrierie ambulante etc ...)

Sur le stand du Comité des Fêtes : vin chaud, chocolat chaud, café, brioches ... ainsi qu'un manège enfantin (accès gratuit)

Après l'ouverture à 10 heures, le quintet de cuivres des professeurs de l'école municipale de musique offrait une prestation, autour de chants de Noël, bien évidemment.

A 16h30, il arrivait enfin ! Le Père Noël se tenait à disposition des petits (et grands !) pour une prise de photos avant la distribution de bonbons, de bonnets de Noël par les bénévoles du Comité des Fêtes puis le défilé, à la nuit tombante, sur un attelage tiré par les chevaux boulonnais de Daniel LOUCHET, prestation des Dancings Stars et de l'harmonie municipale, résultat du concours de guénel organisé par la municipalité

- 18 heures : après dissolution du cortège, fermeture du Marché de Noël

Le démontage des décorations est assuré dans la foulée par les bénévoles du Comité des Fêtes, celui des stands et le nettoyage du site étant assuré par les services municipaux concernés.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les commerçants aussi ont joué le jeu !



La boulangerie Brossier



Le garage Delcloy



Le café de l'Agriculture



Au Pêché Mignon



Boucherie Eric Didier



Garage Hennequet



Maison Boucher



Au Petit Marché



Pharmacie de l'Abbaye



Boulangerie Sueur



Pharmacie Warembourg



CADRE DE VIE

Remise des prix du concours des façades fleuries

Cette cérémonie a récompensé les lauréats qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Samer un village où il fait bon vivre. Réunis pour l'occasion dans la salle du Musée Cazin, en présence d'élus et des membres du jury, les candidats primés se sont vu remettre leur prix.



Les lauréats :

1^{ère} Catégorie (maison avec jardin sur rue de moins de 25 M²)

1^{er} prix : Gilles Saily

2^{ème} prix : Claude Ducrocq

3^{ème} prix : Brigitte Feron

2^{ème} Catégorie (maison avec jardin sur rue de plus de 25 M²)

1^{er} prix : Jacqueline Lance

2^{ème} prix : Claude Gomel

3^{ème} prix : Joël Mille

4^{ème} Catégorie (maison avec fenêtres, murs)

1^{er} prix : Thérèse-Marie Delcloy

2^{ème} prix : Bernadette Soret

3^{ème} prix : Lucien Baheux

Le pot de l'amitié est venu clôturer un moment fort sympathique.

ENDUROPALE

Victor Brossier laisse présager une bonne saison 2016-2017



Onzième de l'Enduropale 2016 en ayant repris l'entraînement en décembre dernier et en n'ayant effectué qu'une seule course de préparation.

On ne peut qu'apprécier la performance de Victor Brossier, d'autant plus que le pilote Yamaha y a mis la manière en se montrant très sérieux et appliqué après un départ en 2^{ème} ligne.

PRATIQUE

Les tarifs de location de la salle polyvalente (rue Jean Moulin)

TARIF DE LOCATION POUR 2 JOURS	Habitants de Samer	Habitants extérieurs
Grande salle + Petite salle AVEC cuisine	1 100 €	1 600 €
Grande salle + Petite salle SANS cuisine	900 €	1 400 €
Grande salle AVEC cuisine	750 €	1 100 €
Grande salle SANS cuisine	550 €	900 €
Petite salle AVEC cuisine	550 €	750 €
Petite salle SANS cuisine	450 €	650 €
Tarif pour les associations Samériennes	500 €	-
TARIF POUR CONFERENCES (1 journée, en semaine)		Tarif unique
Grande salle AVEC cuisine		300 €
Grande salle SANS cuisine		500 €
VAISSELLE		Tarif unique
130 couverts		30 €
260 couverts		60 €
390 couverts		90 €

Vous pouvez connaître les disponibilités de la salle polyvalente sur notre site internet : www.ville-samer.fr, rubrique Vivre à Samer/Equipements municipaux/Location de salles

EVENEMENT

Maître Gims a déchaîné les foules à la salle polyvalente



Plus de 1.400 personnes se sont déplacé pour assister au showcase exceptionnel de Maître Gims. Une bien belle organisation du comité des fêtes !



ETAT CIVIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE...



Jocelyne Trabuchet - 80 ans



Thérèse Lebègue - 80 ans



Suzanne Bled - 80 ans



Albert Delattignant - 80 ans



Guy Pierru - 80 ans

**TOUS NOS
VOEUX DE BONHEUR...**

**Priscillia Lupo
&
Mickaël Devlaminck**



NOTE DE LA TRIBUNE DE RÉDACTION L'OPPOSITION

Bonne année 2016 !

Toute l'équipe de la Voix du Bourg vous souhaite chaleureusement une très belle année 2016. Qu'elle vous apporte santé, amour, paix et joie. Et puissent vos désirs les plus chers se réaliser !
Une nouvelle année et toujours autant de choses à partager !

Les élus du groupe minoritaire ne souhaitent pas s'exprimer dans cette édition de La Voix du Bourg.

VIE ÉCONOMIQUE

UN NOUVEAU COMMERÇANT À SAMER



Tchooss a choisi Samer (dans l'ancien site Bic-Conté) pour l'implantation de son siège social et ses ateliers de fabrication de produits gourmands.

Cette société, qui approvisionne plusieurs points de vente dans toute la France et bientôt à l'étranger, emploie une douzaine de salariés venant de notre ville et de ses environs.

L'un d'eux, Stanislas (ici en photo), a suivi une formation donnée par un maître glacier. À force de courage et de persévérance, il est maintenant aux manettes de son labo gourmand et gère la fabrication de crèmes glacées, sorbets, pâtons de gaufres et autres chocolats chauds.

Souhaitons-leur une belle aventure !

ÉVÉNEMENT

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES



L'arrivée sur la Grand'Place



Le podium



Le village des régions



La réception officielle en mairie

Les bénévoles



Ca roule aussi pour les commerçants de la place !



Pharmacie Warembourg



Café de l'Agriculture



Sam Presse



Au Pêché Mignon



Boulangerie Sueur



Café de la Mairie

VIE ASSOCIATIVE

RESTOS DU COEUR

Portes ouvertes au centre d'activités



A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'appel de Coluche, les bénévoles des restos du cœur ont organisé une journée portes ouvertes samedi 26 septembre 2015, afin d'expliquer leur travail au quotidien, leur fonctionnement et leurs activités.

Les personnes qui se sont déplacées ont été surprises en découvrant le centre de distribution alimentaire, l'implication des bénévoles et l'attention apportée aux personnes accueillies.

« *Nous aurions aimé davantage de participation de la population* », regrette Jean-Claude Bouclet, responsable du centre.

Les élus de la mairie ont honoré de leur présence cette opération très bien organisée.

Bravo et félicitation à tous les bénévoles pour cette opération de sensibilisation.

1ER SALON DU MODÉLISME

Tout l'univers de l'infiniment petit

Les 12 et 13 septembre 2015, les passionnés de modélisme ont eu rendez-vous à la salle polyvalente pour la première édition du salon du modélisme organisée par l'association « Samer loisirs pour tous – section modélisme (les « Team Models car »). Au rendez-vous Maquettes, Miniatures, Figurines, Modèles réduits.

Quel triomphe pour cette première ! Puisque ce fut plus d'une trentaine d'exposants venus de la France entière et aussi de Belgique et plus de 1400 visiteurs.

Du train électrique au drone en passant par le bateau, l'auto, l'avion ou les figurines tout le monde de la miniature a répondu présent. De nombreuses animations se sont jointes à cette exposition : démonstration de petites voitures, de drones, de bateaux et trains radiocommandés, il y en a eu pour tous les goûts et tous les passionnés de la maquette et du modèle réduit.

A l'issue de ces deux journées, un concours du public été organisé avec remise de coupes offertes par la municipalité et le crédit mutuel. En voici les résultats :

Le 1er prix a été décerné à Monsieur Braiband Thomas pour son diorama du débarquement de Normandie.

Le 2ème prix a été décerné à Monsieur Clabaut Hervé, du club de St Martin au Laërt pour son Thonier Basque,

Le 3ème prix revient quant à lui à Monsieur Dumortier pour son diorama militaire « la chute des derniers renforts ».

Notre voisin belge, Monsieur Bourgois Michel, s'est, quant à lui, vu décerner le prix spécial enfant pour la scène de Lègos.

Gros coup de cœur également pour la figurine Prédator de Monsieur Vianney Colart.



Enfin, la section modélisme avait invité tous les adhérents de l'association SAMER LOISIRS POUR TOUS à participer à ce salon, notamment avec une exposition dans le hall de peintures et des sculptures de nos artistes locaux.

L'équipe des Team Models Car espère renouveler ce salon tous les deux ans... Nous attendons leur nouvelle édition avec impatience !

NDLR : Suite au succès de ce premier salon, nos envoyées très spéciales VDB ont voulu en savoir plus sur les Team Models Car et leur ont rendu visite dans leurs locaux : Un vrai garage de professionnel tout en miniature, une organisation plus que minutieuse... quelques bruits de moteurs, mais avant tout, une ambiance plus que sympathique, bref une équipe de choc !

Le club compte 20 membres dont 3 licenciés à la ligue.

Pour sa première saison en ligue IV (Nord-Pas-de-Calais-Picardie), en 1/5ème GT, Laurent Barthélémy (photo ci-contre), est 1er dans sa catégorie... « Nous sommes rentrés dimanche 27 septembre 2015, soir de la dernière course à Amiens. Notre pilote a fait la pôle position lors des qualifs et fini premier avec 1 tour d'avance au bout de 30 minutes de course », nous confie Eric, responsable de l'association...

BRAVO à lui ! Il finit donc la saison premier !



FÊTE DE SAINTE CÉCILE

Les musiciens et majorettes épinglés

La fête de Sainte Cécile, la patronne des musiciens, est une tradition bien ancrée à Samer.

Tout commence par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, tôt le matin, en mémoire des musiciens disparus. Puis, retour tambour battant à l'Eglise pour la messe en musique, suivi de la réception officielle en mairie, où sont remis divers cadeaux pour les plus assidus et des médailles gratifiant des années de pratique musicale.

- Médailles fédérale et confédérale pour 20 ans de présence : Cédric BOUCHEZ, Patrice BOUTILLIER, Nicolas CADART
- Médaille gouvernementale des sociétés musicales : Céline LAMIRAND
- Médaille fédérale pour 15 ans de présence : Alexandre PETIT



Les majorettes ont également été mises à l'honneur lors de cette cérémonie : Kelly DELBARRE et Alice DUVAL ont reçu une médaille pour 10 années de présence.

Puis, les stagiaires ont été félicités et récompensés :

- Lucy DELBARRE : reçue au stage de préparation et au 1^{er} degré
- Angéla MALHER : reçue au 2^{ème} degré avec félicitations et au 3^{ème} degré
- Justine LABONTE : reçue au 3^{ème} degré avec félicitations
- Kelly DELBARRE et Alice DUVAL : reçues au 4^{ème} degré, mention très bien
- Clara DUCHENE : reçue au 4^{ème} degré, mention bien
- Mélanie DELBARRE : reçue au niveau Supérieur, mention bien
- Alexandra LABONTE : reçue au niveau Supérieur, mention bien, et reçue à l'examen de monitorat



U.S. SAMER

La section pétanque en assemblée générale



Le 15 novembre 2015 a eu lieu l'assemblée générale de l'us Samer pétanque, avec pour ordre du jour la reprise des concours le 06 mars 2016 et différentes manifestations pour cette année : brocante le 16 mai concours de pétanque nocturne le 17 juin, loto quine 2 octobre. Cette assemblée s'est terminée par la remise des récompenses de la saison 2015.

ASSOCIATION SAINT GEORGES

1^{ère} bourse aux livres et aux jouets



L'Association Saint-Georges a organisé sa 1^{ère} bourse aux livres et aux jouets. Elle proposait aux visiteurs des romans, ouvrages documentaires, livres pour enfants, et jouets à prix bas.

CYCLISME

Les cyclos en assemblée générale



Bureau des US Cyclo rassemblés lors de la 31^{ème} assemblée générale.

Véritable succès de la bourse aux jouets



Malgré le froid glacial, c'est une ambiance chaleureuse qui a dominé durant la bourse aux jouets et de stands idées cadeaux organisée par l'Association SAMERIA.

De nombreux exposants (ils étaient plus de 70 présents) et visiteurs se sont retrouvés à la salle de sports Lemanski, où petits et grands ont chiné les bonnes affaires à l'approche des fêtes de Noël.

Une journée pleine d'animations avec au programme pour les enfants un conte déambulé et la venue du Père Noël.

Pour les plus grands, sport le matin avec une séance découverte de piloxing et un spectacle de danses l'après midi.

En résumé, ce fut l'occasion d'une belle sortie à Samer !

TENNIS DE TABLE

Coupe Nationale Vétérans, échelon Départemental à Samer



En participation avec la ville de SAMER et le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table, le SAMER T.T a reçu vingt équipes pour une manche qualificative de la Coupe Nationale Vétérans.

Après une journée d'échanges intenses, c'est le club de Béthune BF ASTT qui triompha en tableau A, celui d'Avion TT s'imposa dans le B et Labourse TT dans le C.

Le Samer TT était représenté par : Dominique Carlu et Jean-Claude Perrault en Vétérans 2. En Vétérans trois nous avions du lourd : notre emblématique Président Max Boulanger et son éternel complice Georges Dupas, notre équipe "phare" en Vétérans, accusant à eux deux un total de 150 ans....

C'est Cristina Bastide, Adjointe aux sports, qui remet coupes et médailles en fin de journée. Puis, c'est devant le verre de l'amitié offert par la municipalité que se termina cette manifestation, nous remercions tous les acteurs de cette réussite et notamment la municipalité et les employés des services techniques ainsi que les membres du club présents pour la mise en place et le rangement de la salle.

Samer Tennis de Table joue la carte de la jeunesse



Depuis plusieurs années, le Samer TT, en partenariat avec l'école Coustés, Le comité départemental, l'éducation nationale et la municipalité, initie les jeunes de CM1 et CM2 à la pratique du tennis de table. Durant dix semaines, trois classes représentant 77 élèves, sont venus apprendre les règles et la pratique de ce jeu, encadrés par un entraîneur fédéral certifié par l'éducation nationale, M. Arnaud Maclean, par leurs professeurs Mmes Pollet et Feutry et M. Gomez, et des membres du club, MM. Boulanger, Pouly et Perrault.

Après ces dix semaines, un petit tournoi interclasses s'est déroulé en présence des parents et une coupe était remise à la classe terminant première aux points : cette année celle de Mme Pollet.

En continuité avec ce travail de découverte, durant la deuxième semaine des vacances de Noël, le club samérien organisait un stage de perfectionnement pour les jeunes débutants ou confirmés. Ce stage était ouvert aux clubs avoisinant : grosse participation du Samer TT riche d'un vivier qui ne fait que se conforter au fil des ans, 14 jeunes du club. Notre politique d'ouverture vers les jeunes, notre souci d'accompagnement constant permettent d'amener la relève et d'assurer l'avenir du Samer TT.

Moisson de médailles

Tout d'abord, ce sont Morgan Pouly et Fabien Pouly qui ont été honorés par leurs pairs à Villeneuve D'Asq, lors de la journée des Arbitres. Recevant des mains du Président de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais, M. Jean Douilly, la médaille de bronze à titre exceptionnel pour leur engagement, malgré leur âge (16 et 13 ans) au sein du corps arbitral régional : tous deux ont réussi leur examen et viennent porter à 5 le nombre d'Arbitres Régionaux du Samer TT.

Ensuite ce fut au tour de Quentin Beausse et Roland Riviere d'être récipiendaires de la médaille d'Argent au cours de l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais, récompensant ainsi leur engagement au sein du comité pour Roland et au club pour Quentin, car souvenons-nous que celui-ci a débuté enfant au Samer TT, qu'il s'est ensuite occupé des jeunes et maintenant prend en main la destinée des joueurs en dirigeant un entraînement spécifique le vendredi soir. Il est coresponsable, avec Jean-Pierre Canis, de la composition des équipes des divers championnats, tâche souvent décriée, mais rondement menée au SAMER TT.

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, Jean-François Boucher s'est vu décerner la médaille d'or pour au moins douze années d'activité.

ASSOCIATION SAINT GEORGES

Un repas annuel offert aux aînés



LOTO DES RESTOS

On fait un don tout en s'amusant



C'est sous un portrait de Coluche que s'est déroulé samedi 30 janvier, à la salle des fêtes de Samer, le 1er loto des Restos du cœur. Cet événement a attiré plus de 200 joueurs : des habitués, des familles entières, des groupes d'amis... «Nous avons distribué plus de 2000 € de lots résumant ainsi les motivations de la plupart des joueurs». Les bénévoles participaient à ce loto, les uns aux croque-monsieur, les autres à la buvette ou aux entrées.

Un grand Merci à tous !

UN AVENIR POUR MARTIN



Martin, 9 ans, vit dans le spectre autistique. Cette maladie touche à l'heure actuelle un enfant sur 100, mais elle est encore mal connue et peu reconnue. Grâce à la pluralité des soins dispensés à Martin, il progresse. Toutefois les méthodes utilisées ne sont pas prises en charge par notre système de santé, elles sont préconisées et ont fait leurs preuves pourtant. Ainsi, nous avons besoin de la générosité de chacun pour nous aider à financer ces soins. Afin de récolter des fonds nous récupérons les bouteilles en plastiques vides d'eau, soda, jus de fruit.; que nous vendons à un recycleur. Au lieu de les jeter, pensez à Martin! Point de collecte au 59 Rue de Montreuil à Samer.

AMICALE LAÏQUE

Nouvelle année et galette des rois



Mercredi 27 janvier 2016 a eu lieu pour la première fois la galette de l'amicale laïque (tennis, badminton, tir, basket, la danse un langage). Les enfants ont été ravis et ont terminé par une grande farandole.

AIDE AUX PERSONNES

L'ADMR fête la fin de l'année et s'installe rue de Desvres



Les salariés, le conseil d'administration et l'équipe administrative de l'ADMR, se sont retrouvés, à la salle des fêtes de Samer, pour célébrer cette fin d'année.

Autour d'un cocktail dinatoire, le président, Yanick Carlu, a présenté le bilan de l'année 2015 et a abordé les projets de l'association pour 2016, notamment développer le service « bébé » qui propose des gardes d'enfant à domicile ou en accueil partagé.

Une campagne de communication, courant 2016, permettra au grand public de mieux connaître cette association d'aide à la personne, trop souvent assimilée à la personne âgée. Actuellement 34 salariés aident au quotidien des personnes handicapées ou âgées.

Les bureaux de l'ADMR sont transférés au n°44 rue de Desvres à Samer. Le précédent local, devenu trop exigü, ne permettait pas de recevoir des personnes à mobilité réduite.

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H (Fermeture le mercredi après-midi), l'équipe administrative se fera un plaisir de vous accueillir et de vous présenter les nombreux services de l'association.

Pour toute information complémentaire, ou dépôt d'une candidature, vous pouvez contacter Mme Pauline VASSEUR, Responsable de secteur, au 03.21.87.47.92 ou à l'adresse mail pvasseur@samer-desvres.fede62.admr.org

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

-MARS-

- 20 Mars - 2^{ème} salon du chat
 26-27-28 Mars - Salon de la caricature
 28 Mars - Brocante de l'APVL

-AVRIL-

- 1^{er} Avril - Théâtre "Les cacheuvs d'cafard" par l'association Saint Georges
 2 Avril - Concert de l'orchestre à cordes par l'Ecole Municipale de Musique
 3 Avril - Après-midi dansant par Samer Danse de Salon
 10 Avril - Brocante de l'Association Saint Georges
 10 Avril - Loto quine de l'APVL
 17 Avril - Repas de Pâques par le Club du 3^{ème} Age
 22 Avril - Soirée cinéma de l'Ecole Saint Wulmer
 24 Avril - Concert de Franck Mickaël
 24 Avril - Portes ouvertes à la Maison Familiale
 29 Avril - Randonnée VTT et marche nocturne par X-Trem's Riders
 30 Avril - Loto quine du RC Samer
 30 Avril - Plateau variétés - Stars des années 90

-MAI-

- 1^{er} Mai - Fête du travail
 5 Mai - 40^{ème} repas des Aînés de la commune
 14-15-16 Mai - Ducasse communale
 14 Mai - Course cycliste de la ducasse
 15 Mai - Parade de la biche
 16 Mai - Brocante de l'US Pétanque
 22 Mai - Randonnée cyclo Lille-Hardelot
 22 Mai - Tournoi de badminton
 28 Mai - Théâtre Sylvie and Co(q) "un amour de re-déchaîné"
 29 Mai - Festival de Majorettes

N'hésitez pas à participer en nombre à toutes ces manifestations, pour continuer à faire, ensemble, de Samer, une belle ville animée !

19^{ème} SALON DE L'HUMOUR ET DE LA CARICATURE

SALLE POLYVALENTE DE
SAMER

LES 26, 27 ET 28
MARS 2016

**ENTREE
GRATUITE**

OCEANE

ELISE

JUSTIN

SIMON
GARCIA

SEB

DJONY

HERVE

GRUET

RAFFA



AFFICHE OFFERTE PAR
Conté
Fabricant d'articles d'écriture
et de collage

SAMEDI 26 MARS 2016 :
15H-19H : OUVVERTURE AVEC LES DESSINATEURS

DIMANCHE 27 ET LUNDI 28 MARS 2016 :
10H-12H : EXPOSITION DES DESSINS
15H-19H : DEMONSTRATION DES DESSINATEURS



Rendez-vous Jeudi 5 mai 2016
à l'occasion du 40^{ème} anniversaire
du repas des aînés.

Beaucoup de surprises vous attendent !
Nous vous attendons tous très
nombreux !

La commission des aînés

LA VOIX DU BOURG

Bulletin trimestriel d'informations édité par la Ville de Samer

Tirage : 1.750 exemplaires

Directeur de publication : Claude Bailly

Conception et réalisation : Sébastien Pont

Rédaction : Les élus et les représentants des associations

Crédits photos : Angélique Caulier - Carole

Meklemberg - Mairie de Samer

(sauf mention contraire)

Comité de relecture : Claude Bailly - Angélique Caulier

Carole Meklemberg - Philippe Botte -

Céline Lacheré - Sébastien Pont

Imprimé par : Desvres Impression

Ce numéro comporte un supplément de 4 pages



DUCASSE
COMMUNALE



14-15-16 MAI